

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Cutek Extreme
# CAS	Mélange
Usage du produit	Protection du bois
Fabricant	Chemisys International Pty Ltd PO Box 3604 Loganholme QLD 4129 AUSTRALIA Téléphone: +61 7 3287 7266

2. Identification des risques

Description générale des risques	AVERTISSEMENT LIQUIDE ET VAPEUR COMBUSTIBLES. NOCIF EN CAS D'INGESTION. CAUSE L'IRRITATION AUX YEUX. CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU. PEUT PROVOQUER UNE RÉACTION CUTANÉE ALLERGIQUE.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion.
Yeux	Cause une irritation.
Peau	Le contact avec la peau peut causer une irritation et une réaction allergique (sensibilisation) chez certains individus. Peut être absorbé par la peau.
ACGIH - Threshold Limit Values - Skin Notations	
Naphtalène	91-20-3 Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. L'aspiration du produit dans les poumons peut provoquer une pneumonie chimique.
Organes cibles	Sang. Yeux. Reins. Foie. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
OSHA Regulatory Status	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Effets potentiels sur l'environnement	Voir la Section 12.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Phosphate de 2-éthylhexyle	12645-31-7	5 - 10
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	30 - 60
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	10 - 30
Solvant naptha aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	10 - 30
Naphtalène	91-20-3	0.5 - 1.5
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	0.1 - 1
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	0.1 - 1
Xylène	1330-20-7	0.1 - 1

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.

Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste. Enlevez et lavez l'habillement souillé avant réutilisation.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.
Ingestion	Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Avis aux médecins	Cette substance peut, en cas d'inhalation dans les poumons, causer une pneumonie chimique ; traiter la personne affectée de manière adéquate.
Conseils généraux	Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Combustible d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique. Dioxyde de carbone. Mousse. Pulvérisation d'eau.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Retirer les sources d'ignition. Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation

Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter le contact avec la peau et les vêtements.

Éviter le contact prolongé ou répété de la peau avec cette substance.

Utiliser seulement avec une ventilation adéquate.

Éviter d'inhaler les vapeurs ou les émanations de ce produit.

Se laver soigneusement après la manipulation.

Stockage

Tenir hors de la portée des enfants.

Ne pas entreposer à températures dépassant 120°F (49°C).

Magasin dans un endroit frais, sec, bien-aéré loin des matériaux incompatibles.

Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

Ingrédient(s)	Limites d'exposition
1,2,4-Triméthylbenzène	ACGIH-TLV MPT: 25 ppm OSHA-PEL MPT: 25 ppm
1,3,5-Triméthylbenzène	ACGIH-TLV MPT: 25 ppm OSHA-PEL Indéterminé
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Naphtalène	ACGIH-TLV MPT: 10 ppm LECT: 15 ppm OSHA-PEL MPT: 10 ppm
Phosphate de 2-éthylhexyle	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Solvant naptha aromatique lourd (pétrole)	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Xylène	ACGIH-TLV MPT: 100 ppm LECT: 150 ppm OSHA-PEL MPT: 100 ppm

Mesures d'ingénierie

Utiliser seulement dans un lieu équipé d'une bonne ventilation ou avec l'équipement de protection respiratoire approprié.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation du produit.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparent
Couleur	Vert foncé / Ambrée
Forme	Liquide.
Odeur	Léger pétrole
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	3.12 @25°C
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'écoulement:	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Point d'éclair	80 °C (176.00 °F) ASTM D93
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	0.89 g/L @20°C
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Négligeable
Viscosité	17 cSt @40°C
Pourc. de mat. volatiles	VOC 240 gr/L

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun à notre connaissance
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	La chaleur, flammes nues, décharge statique, étincelles et d'autres sources d'allumage. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Acides. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
1,2,4-Triméthylbenzène	3661 ppm rat; 3661 mg/l/4h rat
1,3,5-Triméthylbenzène	24 mg/m3/4H rat
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	2.15 mg/l/4h rat
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	Pas disponible
Naphtalène	Pas disponible
Phosphate de 2-éthylhexyle	Pas disponible
Solvant naptha aromatique lourd (pétrole)	590 mg/l/4h rat
Xylène	6350 mg/l/4h rat

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
1,2,4-Triméthylbenzène	3280 mg/kg rat
1,3,5-Triméthylbenzène	23000 mg/kg rat
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	5000 mg/kg rat
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	5000 mg/kg rat
Naphtalène	490 mg/kg rat; 533 mg/kg souris; 1200 mg/j. cobaye
Phosphate de 2-éthylhexyle	Pas disponible
Solvant naptha aromatique lourd (pétrole)	7050 mg/kg rat
Xylène	3523 mg/kg rat; 5251 mL/kg souris

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Cause une irritation.
Peau	Le contact avec la peau peut causer une irritation et une réaction allergique (sensibilisation) chez certains individus. Peut être absorbé par la peau.

ACGIH - Threshold Limit Values - Skin Notations

Naphtalène	91-20-3	Peau - contribution significative potentielle à l'exposition globale par la voie cutanée
------------	---------	--

Inhalation Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Ingestion Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. L'aspiration du produit dans les poumons peut provoquer une pneumonie chimique.

Sensibilisation Contient un agent sensibilisateur potentiel de la peau.

Effets chroniques Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité Contient un cancérogène potentiel.

ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens

Naphtalène	91-20-3	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
Xylène	1330-20-7	A4 - Non classifié comme carcinogène humain

IARC - Groupe 2B (Probablement cancérogène aux humains)

Naphtalène	91-20-3	Monograph 82 [2002]
------------	---------	---------------------

IARC - Groupe 3 (Inclassables)

Xylène	1330-20-7	Monograph 71 [1999]; Monograph 47 [1989]
--------	-----------	--

NTP (National Toxicology Program) - Rapport sur des carcinogènes - Raisonnablement prévus pour être carcinogènes humains

Naphtalène	91-20-3	Reasonably Anticipated To Be A Human Carcinogen
------------	---------	---

U.S. - California - Proposition 65 - Carcinogens List

Naphtalène	91-20-3	carcinogen, initial date 4/19/02
------------	---------	----------------------------------

Mutagénicité Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA

Tératogénicité Le xylène est fœtotoxique pour la santé humaine selon les études sur le poids foetal réduit, l'ossification retardée et les effets persistantes du comportement chez les animaux de laboratoire, en absence de toxicité maternelle.

Nom des produits toxicologiquement synergiques Pas disponible

12. Données écologiques

Écotoxicité

Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data

Naphtalène	91-20-3	72 Hr EC50 Skeletonema costatum: 0.4 mg/L
Solvant naptha aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	72 Hr EC50 Skeletonema costatum: 2.5 mg/L

Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 7.19-8.28 mg/L [flow-through]
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 3.48 mg/L
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: >5000 mg/L
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 2200 mg/L
Naphtalène	91-20-3	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 5.74-6.44 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 1.6 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 0.91-2.82 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 1.99 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 31.0265 mg/L [static]
Solvant naptha aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 19 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 2.34 mg/L; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 1740 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 45 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 41 mg/L
Xylène	1330-20-7	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 13.4 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 2.661-4.093 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 13.5-17.3 mg/L; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 13.1-16.5 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 19 mg/L; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 7.711-9.591 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 23.53-29.

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	48 Hr EC50 Daphnia magna: 6.14 mg/L
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	24 Hr EC50 Daphnia magna: 50 mg/L
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	48 Hr EC50 Daphnia magna: >1000 mg/L
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	96 Hr LC50 Chaetogammarus marinus: 2.6 mg/L
Naphtalène	91-20-3	48 Hr LC50 Daphnia magna: 2.16 mg/L; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 1.96 mg/L [Flow through]; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 1.09 - 3.4 mg/L [Static]
Solvant naptha aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	48 Hr EC50 Daphnia magna: 0.95 mg/L
Xylène	1330-20-7	48 Hr EC50 water flea: 3.82 mg/L; 48 Hr LC50 Gammarus lacustris: 0.6 mg/L

Persistance et dégradabilité	Pas disponible
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Effets sur l'environnement	Pas disponible
Toxicité aquatique	Pas disponible
Coefficient de partage	Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible
Autres effets adverses	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Instructions relatives à l'élimination des résidus	Consulter les règlements fédéraux, état/provinciaux et municipaux avant d'éliminer.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - CEPA - High Priority Chemicals as Identified by DSL Categorization

Naphtalène 91-20-3 Batch 1, published February 3, 2007

Canada - CEPA - Schedule I - List of Toxic Substances

Naphtalène 91-20-3 Présent

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6 0.1 %

1,3,5-Triméthylbenzène 108-67-8 0.1 %

Naphtalène 91-20-3 1 %

Situation SIMDUT

Contrôlé

Classement SIMDUT

Catégorie B-Division 3:Liquide combustible, Catégorie D-Division 2A, 2B

L'étiquetage SIMDUT



Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

U.S. - CAA (Clean Air Act) - 1990 Hazardous Air Pollutants

Naphtalène 91-20-3 Présent

Xylène 1330-20-7 Present (isomers and mixtures)

U.S. - CAA (Clean Air Act) - HON Rule - Organic HAPs

Naphtalène 91-20-3 Présent

Xylène 1330-20-7 Présent

U.S. - CAA (Clean Air Act) - HON Rule - SOCMIs Chemicals

Naphtalène 91-20-3 Group IV

Xylène 1330-20-7 Group I

U.S. - CAA (Clean Air Act) - Reactivity Factors for VOCs in Aerosol Coatings

1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6 7.18 g Ozone/g VOC Reactivity Factor

1,3,5-Triméthylbenzène 108-67-8 11.22 g Ozone/g VOC Reactivity Factor

Naphtalène 91-20-3 3.26 g Ozone/g VOC Reactivity Factor

Xylène 1330-20-7 7.48 g Ozone/g VOC Reactivity Factor

U.S. - CAA (Clean Air Act) - Volatile Organic Compounds (VOCs) in SOCMIs

Xylène 1330-20-7 Présent

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Naphtalène 91-20-3 100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ

Xylène 1330-20-7 100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ

U.S. - CERCLA/SARA - Section 313 - Emission Reporting

1,2,4-Triméthylbenzène 95-63-6 1.0 % de minimis concentration

Naphtalène 91-20-3 0.1 % de minimis concentration

Xylène 1330-20-7 1.0 % de minimis concentration

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Hazardous Substances

Naphtalène 91-20-3 Présent

Xylène 1330-20-7 Présent

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Priority Pollutants

Naphtalène 91-20-3 Présent

U.S. - CWA (Clean Water Act) - Toxic Pollutants

Naphtalène 91-20-3 Présent

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Naphtalène: 100.0000

Xylène: 100.0000

Acide phosphorique: 5000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Oui
Risque différé - Oui
Risque d'incendie - Oui
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Water Act (CWA) Substance dangereuse
Priority pollutant
Toxic pollutant

Régulations des états AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des cancers.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Présent
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	Présent
Naphtalène	91-20-3	Présent
Xylène	1330-20-7	Présent

U.S. - California - Proposition 65 - Carcinogens List

Naphtalène	91-20-3	carcinogen, initial date 4/19/02
------------	---------	----------------------------------

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminant Carcinogens

Naphtalène	91-20-3	IARC 2B Carcinogen; NTP Anticipated Carcinogen
------------	---------	--

U.S. - Illinois - Toxic Air Contaminants

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Présent
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	Présent
Naphtalène	91-20-3	Présent
Xylène	1330-20-7	Présent

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Naphtalène	91-20-3	100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ
Xylène	1330-20-7	100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Présent
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	Présent
Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	Carcinogène; Extraordinairement dangereux
Naphtalène	91-20-3	Présent
Xylène	1330-20-7	Présent

U.S. - Michigan - Critical Materials List

Xylène	1330-20-7	100 lb Seuil annuel d'utilisation (tous les isomères)
--------	-----------	---

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Présent
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	Présent
Naphtalène	91-20-3	Présent
Xylène	1330-20-7	Present (including all isomers)

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	sn 2716
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	sn 1929
Naphtalène	91-20-3	sn 1322
Xylène	1330-20-7	sn 2014

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Naphtalène	91-20-3	100 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)
Xylène	1330-20-7	1000 lb RQ (air); 1 lb RQ (terre/eau)

U.S. - North Carolina - Control of Toxic Air Pollutants

Xylène	1330-20-7	2.7 mg/m3 (toxiques chroniques); 65 mg/m3 (irritants aigus)
--------	-----------	---

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Risque pour l'environnement
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	Présent
Naphtalène	91-20-3	Risque pour l'environnement
Xylène	1330-20-7	Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Toxique
1,3,5-Triméthylbenzène	108-67-8	Toxique
Naphtalène	91-20-3	Toxique; Inflammable
Xylène	1330-20-7	Toxic (skin); Flammable (skin)

Nom du stock**Pays ou région**

Canada

Canada

États-Unis et Porto Rico

Nom du stock

Liste intérieure des substances (LIS)

Liste extérieure des substances (LES)

Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)

En stock (Oui/Non)*

Non

Oui

Oui

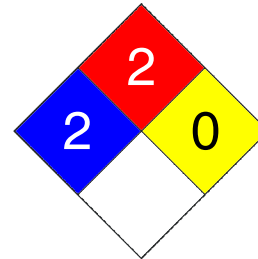
La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Clause d'exonération de responsabilité**Date de publication****Date en vigueur****Date d'expiration****Préparé par****Autres informations**

Santé	* 2
Inflammabilité	2
Danger physique	0
Protection individuelle	X



L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

03-Jan-2013

01-Jan-2013

01-Jan-2016

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Cette fiche technique santé-sécurité est conforme à la norme ANSI Z400.1/Z129.1-2010